



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Normalisation des biocombustibles solides (BCS)

état d'avancement et perspectives pour le CIBE

Réunion plénière du 5 novembre 2009

Commission Approvisionnement et Biocombustibles

Rémi GROVEL

Commission GTN°1 PL-RG

Pour débiter, ne pas confondre....

- **Norme** → **texte de référence** national (NF, ONORM), européen (EN) ou international (ISO) qui définit un cahier des charges de conception et de dimensions minima des produits, avec des objectifs de résultats.
Les normes définissent les **obligations des fabricants** en matière de contrôle de fabrication et vérifications produits (future norme biocombustible: EN14961)
 - **Référentiel** → **document technique** élaboré en concertation avec les professionnels et usagers du secteur, pas d'obligations. Il en existe plusieurs sur les biocombustibles: TS335, ADEME/FCBA, ...
 - **Charte** → **engagement volontaire** des signataires
 - Ex: Charte Énergie Bois Région Centre (Arbocentre, Ademe, Région Centre) depuis janvier 2009
 - **Certification** → **contrôle** par un organisme indépendant reconnu
 - Ex: Chaleur Bois Qualité + (CBQ+) en Rhône Alpes (Fibois07-26, FIBRA, ADEME, Région Rhône Alpes), certifiée *AFAQ service confiance* depuis 2002
-

Historique - au niveau européen

- Mandat européen donné en 2000 par la CE au Centre européen de Normalisation (CEN), pour normaliser les BCS afin de:
 - Faciliter les échanges européens de BCS
 - Structurer la filière d'approvisionnement
 - Améliorer la valorisation de la biomasse agricole et forestière
 - → Un comité technique TC 335 « Biocombustibles solides » (BCS)

 - Le TC 335 couvre uniquement les **biocombustibles solides “propres” et non contaminés** (granulés, produits issus de l'agriculture et de la forêt, déchets de bois). Il existe le TC 343, pour les combustibles solides de récupération.

 - Depuis 2003, 5 groupes de travail (WG) composant le TC335 ont produit 37 Spécifications techniques (TS) européennes :
 - Sur terminologie, définition, descriptions: CEN/TS14588
 - Sur classes de produits et assurance qualité: CEN/TS 14961, 15234
 - Sur méthodes d'échantillonnage et contrôle: CEN/TS 14774, 14775, 14780..

 - Depuis 2007, démarche engagée pour traduire les TS en normes européennes selon processus de consultation des CN
-

Historique - au niveau français



- L'AFNOR a traduit les spécifications techniques européennes **en norme française expérimentale (XP)**: XP CEN/TS14588 de juillet 2005 qui reproduit la spécification technique européenne CEN/TS14588 de 2003
- **Commission Française X34B** créée au **sein de l'AFNOR** qui a pour objet de:
 - Traduire les projets de normes européens (ex: prEN14961)
 - Effectuer des commentaires et défendre une position française dans la transcription des spécifications techniques en normes
 - Veiller à ce que le niveau technique des documents soit cohérent avec celui du secteur considéré et que les contraintes économiques, stratégiques et réglementaires soient prise en compte
- La Com1 du CIBE participe aux travaux de la CN X34B/AFNOR depuis 2009 dans laquelle sont membres des institutions (FNB) des structures professionnelles (FG3E, ITEBE, ARVALIS, COGRA, COFELY...) des laboratoires/structures recherche (FCBA, SOCOR, CRITT) + ADEME

Rappel des enjeux et perspectives

- Vote formel / ratification de ces normes européennes pour 2010 et 2011
 - Terminologie, définitions
 - Classement des produits selon leur spécificités
 - Échantillonnage
 - Méthodes d'évaluation physique et mécanique
 - Méthodes d'évaluation chimique

 - Obligation d'intégrer les normes européennes dans la collection nationale:
 - Ex: pour la partie des combustibles destinés aux chaufferies < 300 kW c'est la norme européenne EN14961-4 qui s'appliquera et non le référentiel ADEME-FCBA

 - Aucune norme nationale ne pourra être contraire aux dispositions européennes

 - Ouverture des travaux à l'échelle internationale (ISO –International Organisation) depuis 2008 → création de l'ISO/TC 238 qui va reprendre en partie les travaux du CEN/TC335 (1^{ère} doc W à Seattle mi-octobre2009)
-

Projets de normes en discussion au sein de la X34B et de la TC355

- **WG2: spécification des combustibles, classes, assurance qualité**
 - prEN14961: classes et spécifications des combustibles
 - Pr14961-1: exigences générales
 - Pr14961-2: granulé de bois non industriel
 - Pr14961-3: briquettes de bois non industrielles
 - Pr14961-4: plaquettes de bois non industrielles
 - Pr14961-5: bois de chauffage non industriel
 - Pr14961-6: granulé sans bois non industriel
 - **il manque 4 autres parties sur les usages industriels**
 - prEN15234-1 à 6: assurance qualité
 - **Prochain vote du WG2 CEN/TC335: 03 Nov à Leipzig**

- **Autres WG:**
 - WG3: échantillonnage et méthodes de préparation (prEN14778 et 780)
 - WG4: Méthodes évaluation physique et mécanique: hum, granulo, cen
 - WG5: Méthodes évaluation chimique: S, Cl, CO, N, H, Na, K,..

Seules les normes spécifications produits prEN14961-1 à 6 (granulés, briquettes, bûches, plaquettes) sont **limitées à un usage non industriel**, défini actuellement par $P < 300\text{kW}$

Les problèmes identifiés et contraintes liées au processus de normalisation

- Le processus de normalisation est une démarche de lobbying et d'investissement (consommateur de temps, d'argent)
 - Une démarche complexe à 2 étages dans laquelle les arbitrages se situent à l'échelon européen (le TC335 et ses WG) plutôt que national (AFNOR et X34B)
 - La procédure actuelle de vote UAP (Procédure Unique d'Acceptation) occulte le fonds pour la forme (commentaires rédactionnels) → nécessité d'une présence dans les WG européens pour modifier le fonds
 - Les projets de normes européennes en cours (EN14961) ne concernent que les combustibles pour chaufferies < 300kW (norme chaudière EN303.5). Par contre les autres normes sur échantillonnage, essais physiques et mécaniques ne sont pas subordonnées à une puissance de chaudière
 - Le contenu de certains projets de normes (notamment 14961-4 « wood chips ») pose pb à plusieurs niveaux (valeurs et catégories définies): bois traités, bois de recyclage, granulométrie, cendres, ...
-

Les enjeux de l'implication du CIBE

- Influencer sur le contenu technique des normes de biocombustibles qui s'appliqueront de fait au niveau national: éviter inadéquation entre pratiques et réglementations nationales et normes européennes donc nationales
 - Politique de la chaise vide ?
 - ou
 - constituer une réelle représentativité de la CN X34B sur les spécificités des combustibles bois déchiquetés ?
(actuellement les représentants de la partie française au WG2/TC335 sont ITEBE, Arvalis et AFNOR)
 - Ce n'est pas seulement les producteurs et fournisseurs de combustibles qui sont concernés, mais aussi les chaudiéristes et équipementiers (filtres émissions, ...) , les maîtres d'ouvrage, les exploitants,... → toute la filière représentée dans le CIBE
 - Nécessité de trouver des accords avec des pays européens ayant des vues / problématiques proches ou similaires du contexte français (Autriche) → opportunité de développer des rapprochements
-

Les conditions d'implication du CIBE

- Davantage de temps et de moyens pour contribuer aux travaux de la X34B, mais aussi et surtout la capacité à intervenir dans les réunions des WG européens du TC335
 - Nécessite contribution supplémentaire ADEME
 - Une implication et une adhésion des membres du CIBE les plus concernés à la démarche, en plus d'une contribution du CIBE
 - L'AFNOR sollicite le CIBE pour 3500 € de co-financement dont 783 € d'adhésion AFNOR qui permette un accès libre à toutes les normes et une veille réglementaire
 - Pouvoir engager rapidement les travaux sur la suite des projets de normes EN14961 concernant les combustibles bois à destination de chaudières > 300 kW
 - Tester l'inscription d'un projet de combustibles usuels (simplifiés) normés auprès de la TC335 (intégrant les critères pratiques d'utilisation en chaufferie)
-

Quelle position du CIBE pour 2010 ?
Discussions...
